

ASSOCIATION « LES RELAIS MOTO »

Procès verbal de l'Assemblée Générale

Le 16 Novembre 2019 à 14h45, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale,

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- 1) Création de l'Association « Les Relais Moto » avec approbation des statuts à l'unanimité des personnes présentes,
- 2) Création d'un compte facebook
- 3) Création d'un compte bancaire
- 4) Approbation du budget
- 5) Reconduction du montant de la cotisation annuelle
- 6) Approbation de la suppression du tarif hébergement et repas du tarif de demi pension minimum lors d'un accueil « dans la Charte d'adhésion »
- 7) Reconduction de la tenue d'un stand aux Puces de Niort

A l'issue du débat entre membres, le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour,

Etaient présents :

Le Relais des Sources
Camping Rendez-vous Moto
La Distillerie
Relais du Mil'Born
Le Gîte des artistes
Horses and Bike
La Ferme du Cantau
Camping le Relais du Moulin

Etaient absents excusés :

Le Clos d'Albi
Le relais moto les L 66

Résolution 1 : Création de L'Association et ses statuts

Président : *Le relais des Sources* (Serge)

Vice Président : *Camping Rendez-vous Moto* (Didier)

Trésorier : *La Distillerie* (Bernard)

Trésorier Adjoint : *Relais du Mil'Born* (Thierry)

Secrétaire : *Le Gîte des Artistes* (Denis)

Secrétaire Adjointe : *Relais du Mil'Born* (Marie-Pierre)

Résolution 2: Création du compte Facebook
Prise en Charge par Didier

Résolution 3 : Création d'un compte Bancaire
Prise en charge par Bernard

Résolution 4 : Approbation du budget
L'Assemblée Générale approuve le budget à la majorité

Résolution 5 : Reconduction du montant de la cotisation annuelle
Le montant reste inchangé

Résolution 6 : Approbation de suppression de ligne dans la Charte
L'Assemblée Générale approuve cette décision à la majorité

Résolution 7 : Reconduction de la tenue d'un stand aux Puces de Niort
L'Assemblée Générale approuve cette reconduction à la majorité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00

Le Président de séance – Le Secrétaire de séance
(signatures)